

CAP SECRETAIRES ADMINISTRATIFS
13 – 15 juin 2012
DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

L'UNSA JUSTICE déplore le retard pris dans l'examen des tableaux d'avancement de grades 2012. Ajoutons l'examen tardif des affectations des agents inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de secrétaires administratifs, une information qui ne sera fournie que début septembre pour une prise de poste annoncée pour le 17 septembre soit quinze jours plus tard, délais trop courts pour pouvoir organiser un éventuel déménagement. L'UNSA JUSTICE demande que les agents qui le souhaitent puissent bénéficier d'une prise de fonctions avec effet différé. Notre organisation souhaite que l'avancement 2013 soit programmé fin 2012.

En matière de mobilité l'UNSA JUSTICE regrette que les postes découverts lors de la CAP de décembre dernier soient offerts aux lauréats des concours sans que les personnels titulaires n'aient pu en avoir connaissance pour se porter candidats.

L'UNSA JUSTICE remercie la direction des services judiciaires d'avoir proposé aux secrétaires administratifs, pour la première fois à cette CAP, les postes de responsables ressources humaines adjoints et de responsables budgétaires adjoints, initialement offerts à la mutation des greffiers.

La préparation de cette CAP laisse apparaître que de nombreux postes en juridictions restent vacants : il est donc impératif que la DSJ programme un plan de recrutement massif de secrétaires administratifs afin de pourvoir tous les postes au sein de cette direction.

Une nouvelle fois, l'UNSA JUSTICE rappelle sa revendication d'un état des lieux des systèmes indemnitaires. Un panorama actualisé des primes versées dans chaque direction doit pouvoir nous être fourni rapidement. Notre organisation insiste sur la nécessité d'aligner les régimes indemnitaires (hors statut spécial) ce afin notamment de faciliter les opérations de mobilité inter directionnelles.

Les élues CAP UNSA JUSTICE